

simple remaniement des lieux, et revendrait tous les terrains restés libres après l'exécution des modifications imposées aux rues entourant les bâtiments actuels de la Boucherie des Terreaux. Le travail qui va suivre a pour but de traiter la question sous cet intéressant rapport.

I.

La régénération du quartier de la Boucherie des Terreaux se divise en deux parties. Satisfaire à l'indispensable amélioration des voies de circulation de ce quartier, saisir cette occasion pour compléter cette amélioration par un embellissement bien entendu, également éloigné d'un luxe inutile et d'une mesquine parcimonie, tel est le double but auquel doit tendre cette importante opération.

Il est inutile de rappeler ici les raisons qui prouvent combien le plan proposé dans la première partie de cet écrit satisfait mieux que le plan adopté en 1840 au programme qui vient d'être exposé. Ces raisons ont été suffisamment développées. Il faut seulement examiner comparativement quelles seraient les conséquences financières de l'exécution de chacun de ces deux plans, afin de bien connaître quelles charges la ville aurait à supporter selon qu'elle persisterait à conserver le plan défectueux et incomplet de 1840, ou qu'elle adopterait le plan rationnel de 1838.

Deux hypothèses se présentent d'abord : la ville exécuterait-elle immédiatement et par voie d'ensemble la régénération projetée ; ou exécuterait-elle cette régénération lentement, à mesure que les occasions lui seront successivement présentées par l'initiative spontanée des propriétaires riverains.

Il suffit d'examiner la distribution future des lieux, et l'arrangement actuel des faits pour reconnaître que l'intérêt bien entendu de la ville exige impérieusement l'adoption du premier de ces deux systèmes.